

SAGE



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
VENDREDI 11 JUILLET 9 HEURES
A VALRAS PLAGE- PALAIS DE LA MER
11 BD DU COMMANDANT L'HEMIR, 34350 VALRAS-PLAGE**

Ordre du Jour :

- **Rapport n°1** : Validation du compte rendu de la CLE du 13 mars 2025
- **Rapport n°2** : Restitution du travail des ateliers territoriaux sur la démarche eau et changement climatique 2050
- **Rapport n°3** : Présentation du projet de protection contre les inondations de Villeneuve les Béziers
- **Rapport n°4** : Présentation du projet de protection contre les inondations de Portiragnes Plage

Questions diverses

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 11 JUILLET 2025</p>
---	--

RAPPORT N° :	1
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA CLE DU 13 MARS 2025

Vous trouverez annexé au présent rapport le compte rendu de la CLE du 13 mars 2025.
Si ce document n'appelle pas de remarques de votre part, il vous est proposé de le valider.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 30 juin 2025

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**




Daniel BALLESTER



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
DU SAGE ORB LIBRON
SEANCE DU 13 MARS 2025**

L'an deux mille Vingt-cinq, le 13 mars

La Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, dument convoquée à Béziers domaine de Bayssan, sous la présidence de Monsieur Daniel Ballester.

Nombre de membre de la CLE : 54

Date de convocation : 4 mars 2025

MEMBRES	PRESENT	COLLEGE	MEMBRES	PRESENT	COLLEGE
MAX ALLIES		ELU	JULIEN MADALE	*	ELU
RENE MORENO	*	ELU	PIERRE POLARD		ELU
MYRIAM GAYRAUD		ELU	GILLES THERON	*	ELU
MARIE.PIERRE PONS	*	ELU	GWENDOLINE CHAUDOIR	*	ELU
PHILIPPE VIDAL		ELU	SERGE CASTAN		ELU
SEVERINE SAUR	*	ELU	SOPHIE NOGUES	*	USAGERS
YVON PELLET	*	ELU	FLORENCE ARDORINO	*	USAGERS
CHRISTOPHE LABORIE		ELU	FABRICE BOUTES		USAGERS
SAUTEREL ANNE LISE		ELU	JEAN PASCAL PELAGATTI		USAGERS
FRANCIS BARSSE	*	ELU	PIERRE CALMELS		USAGERS
BERNARD BOSCH	*	ELU	M.MASSON	*	USAGERS
ROBERT SENAL	*	ELU	MARIE AGNES VALIGNY		USAGERS
LUC ZENON		ELU	EVELYNE KURUTCHARY	*	USAGERS
DANIEL BALLESTER	*	ELU	FRANCOISE SEILER	*	USAGERS
M. PEREZ	*	ELU	JACQUES GUIRAUD	*	USAGERS
GERARD ABELLA	*	ELU	FRANCIS BOUSQUET	*	USAGERS
PATRICK VIGEANT		ELU	KAREN SCHULTER		USAGERS
JEAN ARCAS		ELU	MICHEL LATORRE	*	USAGERS
MARINETTE COMBE	*	ELU	JEAN JACQUES THIEBAUT		USAGERS
JEAN MARIE LAYE	*	ELU	CHISTOPHE BELTRAN		USAGERS
PIERRE CROS	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA MISE	*	ETAT
DANIEL GALTIER		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DREAL		ETAT
SEBASTIEN VIEU	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'AGENCE DE L'EAU	*	ETAT
YVON MARTINEZ		ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARS34		ETAT
HENRI MATHIEU		ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'OFB		ETAT
GERARD AFFRE		ELU	MR LE REPRESENTANT DDETS		ETAT
FRANCIS FORTE	*	ELU			
CLAUDE ALLINGRI		ELU			

OBJET : COMPTE RENDU

Début de séance : 14 heures 30.

Le président accueille les membres de la CLE et propose d'aborder l'ordre du jour.

DELIBERATION N°1 : PRESENTATION DU PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU BASSIN RHONE MEDITERRANEE

Anne COURSEILLE, de l'Agence de l'Eau, présente le Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Rhône Méditerranée. Ce document rappelle que, face à l'accélération de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau, **il est urgent d'agir de façon massive**. Elle rappelle que ce plan constitue :

- **Une stratégie** portée par le Comité de Bassin pour mobiliser tous les acteurs de l'eau et engager des solutions à la hauteur des enjeux
- **Un document de référence pour les démarches de planification : SDAGE, SAGE, PGRI, SRADDET, SCoT, PLU...**
- **Un plan de sobriété en eau en déclinaison du Plan Eau**

La présentation annexée au présent compte rendu donne les détails de la présentation.

Les membres de la CLE prennent acte de ce document et indiquent s'inscrire pleinement dans les objectifs et défis qu'il préconise : l'étude Prospective 2050 sur la disponibilité de la ressource dans un contexte de changement climatique portée actuellement par l'EPTB Orb Libron illustre ce propos.

DELIBERATION N°2 : REVISION DE L'ARRETE CADRE SECHERESSE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Corinne FIGUERAS de la DDTM indique que l'arrêté cadre Sécheresse du 30 avril 2024 est en cours de révision. Le RETEX de la saison 2024 a conduit les membres du comité départemental sur la ressource en eau à proposer des ajustements. La DDTM présente ces ajustements destinés à améliorer la gestion des sécheresses départementales. La présentation annexée au présent compte rendu donne les détails de la présentation.

Considérant d'une part que l'EPTB Orb Libron a participé à ce travail et que les ajustements permettent une amélioration du document, la Commission Locale sur L'Eau prend acte et valide la proposition faite.

DELIBERATION N°3 : BASSIN D'ORAGE DE BEZIERS. ETAT D'AVANCEMENT

Philippe Barbet, directeur du service eau, assainissement et GEMAPI, a souhaité présenter à la CLE l'état d'avancement du projet en objet. Il s'agit d'intercepter sur Béziers les eaux de ruissellement pluviales chargées en pollution avant qu'elles ne se déversent dans l'Orb. Les eaux interceptées sont stockées temporairement dans un bassin d'orage de 18 000 m³ avant d'être traitées par la station d'épuration une fois l'orage passé. Cette opération d'un montant de 47 Millions d'€ HT, est une opération très importante tant par son montant financier que par son utilité dans la fiabilisation du système d'assainissement. Philippe Barbet a expliqué les sujétions techniques qui expliquent un décalage dans le planning prévisionnel de l'opération. L'agence de l'eau a convenu d'accompagner cette opération dans le cadre de l'accord-cadre conclu avec la CABM pour le 11^{ème} programme de l'agence ainsi que dans le cadre du contrat de rivière Orb-Libron 2020-2024. La CABM souhaite que ce soutien perdure au 12^{ème} programme, condition *sine qua non* de sa poursuite. La présentation annexée au présent compte rendu donne les détails de la présentation.

La CLE prend acte avec intérêt des explications fournies et encourage la CABEME à tout mettre en œuvre pour la réalisation de cette importante opération pour le milieu naturel.

L'agence de l'eau attire l'attention de la CLE et des porteurs de projets sur les conséquences pour les financeurs des décalages des calendriers de réalisation des projets, tout particulièrement pour ceux qui représentent des montants élevés, a fortiori exceptionnels à l'échelle de la délégation comme celui du bassin d'orage de la CABM (subvention attendue de 12,3 M€ pour la première phase). Leur financement est intégré à la programmation budgétaire annuelle de l'établissement financeur et leur inscription dans un contrat de rivière entraîne leur priorisation au sein de cette programmation, au détriment d'autres opérations. Le non-engagement des aides correspondantes impacte donc très fortement la gestion financière de la délégation tout comme celle de l'agence de l'eau globalement. Par conséquent, **les évolutions de calendrier qui entraînent des reports d'engagements des aides doivent impérativement et dès que possible être portées à la connaissance des financeurs**, afin que leur programmation financière, qui nécessite de nombreux arbitrages, puisse être ajustée au plus vite à la réalité des besoins.

DELIBERATION N°4 : BILAN 2023-2024 DU CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON

Frédérique Roman présente le bilan 2023-2024 du contrat de rivière Orb Libron. La présentation annexée au présent compte rendu donne les détails de la présentation.

La Commission Locale sur l'eau prend acte de ce bilan et indique son souhait de disposer d'un bilan global du contrat c'est-à-dire un bilan 2020-2024. L'EPTB Orb Libron portera ce bilan.

DELIBERATION N°5 : BILAN 2022-2023 DU PGRE ORB LIBRON

Laurent Rippert présente le bilan 2022-2023 du Plan de Gestion concerté de la ressource Orb Libron. La présentation annexée au présent compte rendu donne les détails de la présentation.

La Commission Locale sur l'eau prend acte de ce bilan et indique son souhait de disposer d'un bilan évaluation de l'ensemble du PGRE 2018-2024. L'EPTB Orb Libron portera ce bilan.

Fin de séance : 17 heures 30.

Béziers, le 30 juin 2025

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel BALLESTER'.

Daniel BALLESTER

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 11 JUILLET 2025</p>
---	--

RAPPORT N° :	2
OBJET :	RESTITUTION DU TRAVAIL DES ATELIERS TERRITORIAUX SUR LA DEMARCHE EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE 2050

L'EPTB Orb Libron a engagé, comme vous le savez, un important chantier destiné à la **construction d'une stratégie de gestion et de partage de la ressource en eau Orb Libron à l'horizon 2050 dans un contexte de changement climatique.**

De nombreux échanges ont eu lieu lors de 4 ateliers territoriaux qui auront permis, outre la prise de conscience du réchauffement climatique sur notre territoire, la mise en évidence de pistes d'action pour la construction de la stratégie.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la synthèse du travail réalisé en atelier.

Béziers, le 30 juin 2025

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**




Daniel BALLESTER

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 11 JUILLET 2025</p>
---	--

RAPPORT N° :	3
OBJET :	PRESENTATION DU PROJET DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE VILLENEUVE LES BEZIERS

Le Schéma de protection contre les inondations de la basse vallée de l'Orb, validé en 2002 sous la maîtrise d'ouvrage du « Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer », est le document fondateur du projet de construction de la digue à Villeneuve-lès-Béziers.

En effet, dans son scénario final, le schéma préconise, entre autres, de réaliser des aménagements de protection rapprochée pour les lieux densément urbanisés tels que Béziers rive-gauche, Sauvian, Sérignan, Valras, Portiragnes-Plage et enfin, Villeneuve-lès-Béziers.

Depuis 2002, et dans le cadre de la déclinaison opérationnelle de ce schéma de protection, les systèmes d'endiguement de Valras-Plage et de Sérignan ont pu être réalisés et achevés. Dans le cadre du PAPI 2024-2029 la réalisation des digues de Villeneuve-lès-Béziers et Portiragnes Plage est programmée.

Plusieurs études ont été menées pour aboutir au projet présenté aujourd'hui entre 2006 et 2023: ce projet est donc l'aboutissement d'un travail sur le long terme, reflétant une démarche continue pour définir un projet adapté aux enjeux du territoire et aux caractéristiques du site d'implantation.

Le futur ouvrage de protection contre le risque inondation de l'Orb mesure près de 3 kilomètres de long et permet :

- la protection complète de la ville pour une crue majeure de l'Orb, du même type de celle survenue en 1996 ;
- Dans le cas d'une crue supérieure, une submersion progressive et contrôlée au droit du déversoir pour ainsi contrôler et limiter les dommages au Sud-Est de la zone protégée ;
- de protéger 1947 personnes (estimation de 2019), soit près de la moitié de la population de Villeneuve-les-Béziers.

Compte tenu de ses caractéristiques, une concertation du public formalisée a été menée par la CABM en début d'année 2025.

Le niveau d'avancement du projet permet donc son instruction réglementaire en 2025 et sa mise en œuvre phase travaux est prévue à partir de juin 2026.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du projet de protection contre les inondations de Villeneuve les Béziers ainsi que de son état d'avancement.

Béziers, le 30 juin 2025

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**




Daniel BALLESTER

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 11 JUILLET 2025</p>
---	--

RAPPORT N° :	4
OBJET :	PRESENTATION DU PROJET DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE PORTIRAGNES PLAGE

Le Schéma de protection contre les inondations de la basse vallée de l'Orb, validé en 2002 sous la maîtrise d'ouvrage du « Syndicat Intercommunal de Travaux pour l'Aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer », est le document fondateur du projet de construction de la digue à Villeneuve-lès-Béziers.

En effet, dans son scénario final, le schéma préconise, entre autres, de réaliser des aménagements de protection rapprochée pour les lieux densément urbanisés tels que Béziers rive-gauche, Sauvian, Sérignan, Valras, Portiragnes-Plage et enfin, Villeneuve-lès-Béziers.

Depuis 2002, et dans le cadre de la déclinaison opérationnelle de ce schéma de protection, les systèmes d'endiguement de Valras-Plage et de Sérignan ont pu être réalisés et achevés. Dans le cadre du PAPI 2024-2029 la réalisation des digues de Villeneuve-lès-Béziers et Portiragnes Plage est programmée.

A la lumière de la crue de Novembre 2014, pourtant d'occurrence seulement décennale sur le secteur aval de l'Orb, une étude de faisabilité a été engagée pour réinterroger le projet de protection de Portiragnes Plage en incluant les aléas ruissellement et submersion marine dans les réflexions. L'étude de faisabilité de la protection menée en 2018-2019 a ainsi permis de balayer le champ des possibles et des contraintes pour proposer des scénarii d'aménagement de l'ouvrage existant intégrant l'ensemble des aléas. A l'issue de l'analyse multicritère, un scénario optimisé de protection optimisé a été retenu, un ouvrage en remblai de près de 3.3 km.

Sur cette base la CAHM et la commune de Portiragnes ont travaillé avec les habitants de Portiragnes-plage, pour définir une stratégie globale de gestion du risque inondation qui contient, en complément du projet de protection lui-même, les axes de travail suivants :

- La gestion de crise (présentation des actions existantes : plan communal de sauvegarde, réserve de sécurité civile, suivi pluviométrique par Prédicit, zones refuges collectives...)
- La gestion de aléa littoral (suivi du trait de côte, rechargement)
- L'amélioration du fonctionnement des exutoires en mer grande maire et grau du Libron, en lien avec le plan de gestion du delta de l'Orb (actions inscrites au PAPI Orb Libron 2024-2029)
- Réduction de la vulnérabilité des bâtis les plus vulnérables (opération Orb Alabri du PAPI 2024-2029).

Le niveau d'avancement du projet permet son instruction règlementaire en 2025 et sa mise en œuvre phase travaux est programmée à partir de l'hiver 2026-2027 (sur deux exercices).

L'avancement des études techniques et des dossiers règlementaires a conduit à engager une phase de concertation formalisée du public sur ce projet (concertation qui est actuellement en cours).

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du projet de protection contre les inondations de Portiragnes Plage ainsi que de son état d'avancement.

Béziers, le 30 juin 2025

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**




Daniel BALLESTER